



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Blayais-Manipulation-de-combustible-nucleaire-alors-que-le-systeme-de-filtration-d-iode-ne-fonctionnait-pas>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Blayais : Manipulation de combustible nucléaire alors que le système de filtration d'iode ne fonctionnait pas**

20 août 2018

## France : Blayais : Manipulation de combustible nucléaire alors que le système de filtration d'iode ne fonctionnait pas

**Une erreur commise par les équipes d'EDF en juillet 2018 a rendu indisponible une partie du système de filtration d'iode qui est intégré à la ventilation du bâtiment combustible du réacteur 1 de la centrale du Blayais. Or le réacteur est à l'arrêt pour rechargement du combustible. Le combustible nucléaire a été manipulé plusieurs fois avant que l'erreur ne soit découverte. C'est pourtant ce système d'extraction d'iode qui permet, en cas d'accident lors de la manutention des barres de combustible nucléaire, de confiner les matières radioactives à l'intérieur du bâtiment et d'éviter qu'elles ne soient relâchées dans l'environnement.**

Les erreurs se cumulent ces derniers temps sur ce site nucléaire niché entre Bordeaux et Royan (Gironde). Le 10 juillet 2018, toujours sur le réacteur 1, les équipes ont découvert qu'une [erreur avait été commise lors d'une précédente opération de maintenance réalisée sur une pompe du circuit RCV](#), circuit fondamental puisqu'il sert au contrôle volumétrique et chimique du circuit primaire. Il a notamment pour fonction de maintenir dans le circuit primaire la quantité d'eau nécessaire pour assurer le refroidissement du cœur du réacteur. Il permet aussi de maintenir la qualité de l'eau du circuit primaire et d'ajuster sa teneur en acide borique, utilisé pour ralentir la réaction nucléaire. L'exploitant qualifiera l'évènement comme un "**défaut de qualité de maintenance**". Un peu plus tôt, en avril, les équipes ont procédé à la [vidange du circuit d'injection de sécurité du réacteur 3 alors que celui-ci était dans un mode de fonctionnement qui ne l'autorisait pas](#). Sans parler des arrêts automatiques du réacteur 4 en [février](#) et en [juillet](#) et du problème en zone nucléaire qui a engendré sa mise à l'arrêt en [avril](#).

**La dernière erreur en date a été commise entre le 16 et le 18 juillet 2018, mais n'a été découverte que le 30 juillet.** Dans ce laps de temps, des opérations de manipulation de combustible ont été effectuées à 2 reprises. En raison de cette détection tardive, l'évènement a été

déclaré par la centrale comme significatif pour la sûreté le 17 août à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). En cas d'accident avec endommagement de la gaine des assemblages de combustible, le circuit de ventilation et de filtration de l'air n'aurait pas assuré sa fonction de limitation des rejets d'iode radioactif de façon optimale nous livre l'ASN. **De quoi remettre en question le laïus de l'exploitant repris en fin de chacune de ses communications : "cet évènement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté de l'installation".**

## Ce que dit EDF :

---

### **INDISPONIBILITÉ PARTIELLE D'UN SYSTÈME DE VENTILATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION N°1 DE LA CENTRALE DU BLAYAIS**

Le 20/08/18

Le 30 juillet 2018, l'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour maintenance. Lors du basculement du système de ventilation du bâtiment combustible sur un autre mode de fonctionnement, **les opérateurs en salle de commande détectent qu'un ventilateur ne s'est pas arrêté automatiquement comme attendu.**

Après analyse, **la pose inappropriée d'un composant lors d'une opération de maintenance préventive, menée du 16 au 18 juillet 2018, sur une cellule électrique commandant une partie du système de ventilation, est identifiée comme étant à l'origine de ce dysfonctionnement.** Le composant est alors retiré afin de retrouver le fonctionnement normal du système de ventilation.

Cet évènement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté de l'installation. Cependant, la **détection tardive** de l'indisponibilité partielle du système de ventilation du bâtiment combustible a conduit la direction de la centrale à déclarer à l'Autorité de sûreté nucléaire, le 17 août 2018, un évènement au **niveau 1** de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-du-blayais/actualites/indisponibilite-partielle-d-un-systeme-de-ventilation-de-l-unite-de-production-ndeg1-de-la-centrale-du-blayais>

## Ce que dit l'ASN :

---

Le 23/08/18

### **Indisponibilité partielle de la fonction d'extraction d'iode du système de ventilation du bâtiment combustible**

Le 17 août 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire du Blayais a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un évènement significatif pour la sûreté portant sur l'**indisponibilité partielle de la fonction d'extraction d'iode du système de ventilation du bâtiment combustible du réacteur 1.**

Le bâtiment combustible est équipé d'un circuit de ventilation et de filtration de l'air (DVK). Ce circuit est composé de deux voies redondantes (A et B) qui permettent de maintenir la température ambiante dans les limites acceptables pour le personnel et les matériels. En cas d'accident de manutention des assemblages de combustible, **ce circuit assure également le confinement du bâtiment pour éviter tout rejet accidentel à l'extérieur de la centrale** (notamment d'iode radioactif). Dans ce cas, une partie de la ventilation du bâtiment combustible doit être arrêtée pour permettre le fonctionnement optimal de l'extraction d'iode du circuit DVK, qui nécessite un débit d'air réduit.

Le 30 juillet 2018, le réacteur 1 est à l'arrêt pour maintenance et rechargement en combustible. **Lors d'essais de mise en service de la fonction extraction d'iode de la ventilation DVK, l'exploitant constate que la ventilation de la voie A reste totalement en fonctionnement alors qu'une partie des ventilateurs aurait dû s'arrêter.** L'exploitant identifie alors que **cette situation est due à la pose inappropriée de relais électriques lors d'opérations de maintenance préventive réalisées du 16 au 18 juillet 2018.**

**Du 16 au 30 juillet, des opérations de manutentions de combustible ont été réalisées à deux reprises. En cas d'accident avec endommagement de la gaine des assemblages de combustible, le circuit de ventilation et de filtration de l'air n'aurait pas assuré sa fonction de limitation des rejets d'iode radioactif de façon optimale.** Des alarmes auraient toutefois permis de détecter l'anomalie et une intervention manuelle aurait permis l'arrêt des ventilateurs concernés.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur le personnel et sur l'environnement. Toutefois, compte tenu de sa détection tardive, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-partielle-de-la-fonction-d-extraction-d-iode>